

Dangerosité et expertise psychiatrique

Y. BOUGUERMOUH, L. NAMANE, Z. BOUKARA, L. BOUDJELLA, A. MEGUERBA, N. DJERRAF

Faculté de médecine - Université Blida 1

La violence est séculaire mais ce n'est que ces dernières années qu'elle a suscité un intérêt croissant, la prolifération des études dans le domaine des sciences naturelles comme dans le domaine des Sciences Humaines, dévoile le niveau de perplexité auquel elle nous renvoie.

Bien avant l'interrogation scientifique, c'est la répression qui, en premier lieu s'est efforcée de la limiter ou de l'anéantir, dans la mesure où la violence met en danger l'Homme et la société, qu'il s'agisse d'une violence criminelle, normale ou d'une violence criminelle pathologique ⁽¹⁾.

Ainsi apprécier, la violence, c'est avant tout la saisir à travers tous les moyens de répression qui se sont abattus sur elle depuis la constitution du premier groupe humain jusque à nos jours ; suivre l'évolution des moyens de répression au fil des temps, c'est percevoir les différents modèles selon lesquels la violence a été appréhendée.

Après avoir fait l'objet d'une répression implacable, l'Homme criminel a fait l'objet d'une attention plus nuancée et est devenu sujet d'études. Nos soucis modernes ne seraient ils donc pas aussi violents que ceux de nos ancêtres. Ils sont simplement, étant donné leur complexe, imprégnés d'un souci particulier et individuel : souci de préserver coûte que coûte les avantages liés à un certain rang, à un certain statut... face à cette attitude d'autodéfense, à ce réflexe de survie, tout peut devenir sentiment d'insécurité ; surtout que nous vivons une ère de violence, cette notion serait par conséquent indéfinissable, elle serait la pensée même de l'inconceptualisable.

Et pourtant ! . . . après les spécialistes des sciences naturelles, ce sont tous les " spécialistes " des sciences humaines qui sont de plus en plus concernés, à des degrés divers, par ce problème de la violence et parmi eux c'est sur les différents « psys " que convergent tous les regards, non pas tant dans un espoir d'élucidation que dans l'attente d'une " guérison " éventuelle. Mais vont-ils se montrer à la hauteur de la confiance qu'on leur témoigne ?

Dans sa pratique quotidienne, ou dans un aspect particulier de ses fonctions, dans l'expertise psychiatrique, le psychiatre :

- peut-il expliquer le comportement violent, normal ou pathologique ?

-Peut-il désamorcer la dangerosité en lui prescrivant une réduction ou en lui appliquant un traitement,--peut-il prévoir les récidives ou les rechutes ?

Dans l'expertise psychiatrique le psychiatre se voit investi d'un pouvoir extraordinaire et exorbitant,

Sans savoir va-t-il permettre de répondre scientifiquement aux questions qui lui sont posées, au sujet d'un individu normal ou malade qui a fait la preuve de sa dangerosité ?

Durant cinq années de pratique, en tant qu'expert-psychiatre, nous avons côté quotidiennement la violence. Que ce soit à la prison, au Palais de Justice ou à l'hôpital, nous avons " Flirté " avec la violence et la dangerosité ⁽²⁾.

Les connaissons-nous pour autant ?

Sommes-nous à même de préconiser des méthodes de rééducation, ou une thérapeutique, qui rendent impossible toute résurgence de la violence et de la dangerosité ?

En face d'une tâche aussi précise qu'est l'expertise psychiatrique, savons-nous exactement de quoi nous parlons, quand nous devons rendre compte d'une dangerosité qui a fait ses preuves, mais qu'il nous faut envisager " présentement " et " ultérieurement " ?

En fait, "en notre honneur et conscience ", formule consacrée qui figure dans toutes nos commissions d'experts, nous nous

interrogeons sur le bien-fondé de notre "science", de notre savoir, qui doivent pouvoir rendre compte de phénomènes aussi complexes : complexité qui tient non seulement à la nature humaine, mais encore à la maladie mentale qui reste définie selon des classifications nosographiques ⁽³⁾, désuètes et périmées, ne pouvant rendre compte de manifestations pathologiques dont l'évolution a suivi celle de la société en général. Nous ne voulons pas, comme la énoncé H. EY, nous rallier à tous ces attracteurs qui, en visant " la mauvaise " psychiatrie s'en prennent à la " bonne ", ridiculisant celle-ci au point de l'assimiler dans leurs invectives, à une " science de rien ", à un " vain " " savoir " ou encore à une " toute puissance incapable ". Dans ce travail qui est pour nous l'occasion d'une pause et d'une prise de recul par rapport à l'exercice de nos fonctions, nous désirons questionner honnêtement notre pratique, dans laquelle se reflète comme dans un miroir l'image. Avec le pouvoir répressif et punitif, à partir de ces réponses qui sans être strictement médicales, substituent l'expert au juge et ce, en l'absence de toute garantie scientifique ?

Dans un service de .psychiatrie médico-légale, tout n'est-il pas que violences cumulées (traitements surpuissants, véritable camisole chimiothérapique, renfermement, immobilisme enroulement stéréotypé des journées : peur, méfiance, suspicion), avec pour unique raison : notre incapacité à comprendre, à analyser et à traiter la dangerosité ?

Mais ce n'est pas uniquement cet aspect particulier, celui de la psychiatrie médico-légale, qui est répressif. C'est toute la psychiatrie en général qui, à des degrés divers, s'est plus ou moins alliée à l'idéologie dominante dans un pays donné.

La psychiatrie est vitupérée et famée dans tous les pays du monde, on la dénonce comme un agent de plus au service de la répression.

En fin de compte, si notre époque est marquée par la montée de la violence, elle est aussi caractérisée par une remise en question fondamentale du savoir de tous ceux qui doivent étudier cette violence, l'appliquer et lui appliquer un traitement ⁽⁴⁾.

Et comment, dans sa pratique quotidienne, le simple psychiatre vient se retrouver au milieu de ce chaos de tendances divergentes et plus ou moins contradictoires, émanant pour autant d'hommes d'égale science et d'égale bonne foi ?

« Doit-il s'appuyer sur les grands classiques de la psychiatrie, qui sont actuellement remis en question d'une façon radicale, ou bien au contraire doit-il se rallier aux tendances contemporaines qui dénie tout caractère scientifique à la psychiatrie et dénoncent son caractère répressif ».

Si les lacunes du savoir psychiatrique se sont de nos jours connues, reconnues et étalées, est-ce bien à la psychiatrie en tant que telle que doivent s'adresser tous ces reproches ?

Mieux vaut sans doute convenir qu'en face d'une réalité aussi complexe que la violence et la

Dangerosité(le regard d'un seul spécialiste), aussi l'expertise psychiatrique n'est-elle pas elle même violence puisque, de ses conclusions dépend l'orientation du sujet.

L'expertise psychiatrique ne se confond-elle pas ? Éclairée soit-elle, ne peut suffire à rendre compte du phénomène criminel, et aucune description aussi simplifiée soit-elle ne peut se permettre de négliger le caractère complexe de l'Homme.

Aucune des branches des sciences humaines n'échappe à la critique de son cantonnement ségrégationniste .

Séparément, elles sont vouées à la stérilité, demeurant confinées dans leur haut niveau de spécialisation, elles méconnaissent l'essentiel de la réalité humaine, de tout Homme réel : son statut de total indivisé et complexe, dont chacune des dimensions particulières ne saurait prendre sens que dans son rapport avec l'ensemble, elle scotomise ce postulat fondamental d'unités multiplexes de l'être humain .Ce n'est pas en se bornant juxtaposer leurs connaissances si rigoureuses soient elles, que les sciences humaines surmonteront la crise qu'elles traversent aujourd'hui. Seules des rencontres transdisciplinaires les conduisent à se dépasser les unes et les autres, et tous ensemble vers leurs « objet » réel d'étude.

Bibliographie :

1. Foucault M., L'évolution de la notion d' »individu dangereux « dans la psychiatrie légale, *Déviance et Société* 1981 ; 5, 4 : 403-422.
2. Zagury D., Le psychiatre face aux expressions actuelles de la violence, *Perspectives Psy*, 2001 ; 40 :194-198.
3. Debuyst C., Le concept de personnalité dangereuse considéré comme expression d'un point de vue in Debuyst C éd. *Dangerosité et justice pénale, ambiguïté d'une pratique. Médecine et Hygiène* : Genève, 1981 : 19-35.
4. Dangerosité psychiatrique et prédictivité Mélanie Voyer, Jean-Louis Senon, Christelle Paillard et Nemat Jaafari Dans *L'information psychiatrique* 2009/8 (Volume 85), pages 745 à 752

PUB

34ème Congrès National de Neurochirurgie

avec la participation du Pr. ALIM.L.BENABID

